

Partenariats public-privé

— De nouveaux partenariats pour soutenir la croissance économique

Le besoin de développement durable et d'aménagement de l'infrastructure est colossal dans les pays en développement, mais l'APD seule peut difficilement relever ce défi.

Les flux de capitaux privés à destination des pays en développement sont plus importants que l'APD des pays avancés. Dans ce contexte, on peut espérer que l'aide au développement gagne en efficacité grâce à la collaboration avec le secteur privé.

Traditionnellement, l'APD sert de catalyseur pour la mobilisation des financements du secteur privé dans les pays en développement. Récemment, avec l'intensification de la concurrence au niveau mondial et la suppression des barrières au commerce et à l'investissement, les entreprises accroissent leurs échanges et leurs investissements dans les pays en développement et elles se concentrent sur de nouvelles activités, notamment les partenariats public-privé (PPP) pour les projets d'infrastructure, les activités à la « base de la pyramide » (BoP), et les activités de responsabilité sociale d'entreprise (RSE). Ces efforts ont permis aux entreprises du secteur privé de contribuer efficacement au développement, notamment en créant des opportunités d'emploi, en favorisant l'essor des ressources humaines et en améliorant les technologies.

Il n'en reste pas moins que de nombreux obstacles continuent d'entraver les activités des entreprises dans les pays en développement. Les entreprises du secteur privé ont besoin d'un environnement des affaires propice à l'investissement et de disposer de l'infrastructure matérielle nécessaire mais aussi d'un cadre institutionnel adapté, notamment par la mise en place d'un système juridique solide, le renforcement des ressources humaines et le développement des infrastructures périphériques. Il est donc difficile pour les entreprises privées de mener seules leurs activités dans certains domaines, c'est là que l'APD a un rôle à jouer.

En avril 2008, le gouvernement japonais a annoncé son « Programme de coopération public-privé pour l'accélération de la croissance ». Partant du constat que la réduction de la pauvreté passe par la croissance du secteur privé, cette politique vise à établir des partenariats public-privé productifs et à accélérer la croissance en oeuvrant de concert à l'atteinte d'importants objectifs de politique étrangère. La Nouvelle Stratégie de croissance, établie en juin 2010, reconnaît également le rôle essentiel de l'APD pour le déploiement de systèmes d'infrastructures intégrées à l'étranger. Dans cette situation, les pays en développement et le Japon ont tout intérêt à ce que les activités d'APD et celles du secteur privé conduisent à des partenariats productifs susceptibles d'intensifier les effets du développement et d'accélérer le rythme de la croissance.

■ Études préparatoires sur les projets d'infrastructures en PPP

Des partenariats public-privé pour mener à bien les projets d'infrastructures dans les pays en développement

Dans les pays en développement, il existe une tendance de plus en plus marquée à s'appuyer sur le dynamisme du secteur privé pour les projets d'infrastructures dont la construction, la gestion et la maintenance étaient auparavant assurées par les pouvoirs publics. En se basant sur une répartition rationnelle des responsabilités entre le secteur public et le secteur privé, les partenariats public-privé (PPP) ont pour but d'accroître l'efficacité et l'efficience des projets d'infrastructures. Des mécanismes de collaboration public-privé ont donc été créés pour répondre aux problèmes spécifiques des pays en développement. Dans ce contexte, la JICA s'efforce d'élaborer des projets d'infrastructures en PPP basés sur une aide sous forme de prêts d'APD et de financement d'investissements du secteur privé.

Dans les projets d'infrastructures en PPP, il est important que les études soient menées conjointement par le secteur public et le secteur privé dès le stade de la planification, en se basant sur l'attention des différentes parties prenantes, notamment le maître d'ouvrage et le maître d'oeuvre. C'est pourquoi la JICA a initié les études préparatoires pour les projets d'infrastructures en PPP, un dispositif de planification des projets basés sur les propositions du secteur privé. Ce programme sollicite des propositions de projets de la part d'entreprises privées et la JICA confie l'étude préparatoire à l'entreprise dont la proposition a été retenue, afin de réaliser l'étude de faisabilité au stade de la formulation du projet. En 2010, deux appels publics à propositions ont été effectués et parmi les réponses reçues, neuf propositions ont été sélectionnées lors du premier appel et deux lors du second, totalisant ainsi 11 projets.

Études préparatoires pour les infrastructures PPP : Projets sélectionnés

Pays	Nom de l'étude
1^{er} appel public à propositions du 31 mars 2010	
Indonésie	Application d'un système de recyclage des eaux usées au réseau d'adduction d'eau dans le sud de Bali
Indonésie	Système régional de traitement et d'élimination des déchets solides dans la province de Java occidentale
Malaisie	Projet en PPP pour la création d'infrastructures hydrauliques optimisées dans les grandes zones urbaines
Philippines	Projet en PPP pour le développement d'une route de liaison à Manille
Vietnam	Gestion de l'environnement technologique de parcs industriels non polluants
Vietnam	Projet de développement de l'aéroport international de Long Thanh
Vietnam	Projet en PPP de système d'approvisionnement en eau à partir du fleuve Duong
Vietnam	Projet de centrale au charbon de Song Hau 1 et d'infrastructures associées
Vietnam	Développement urbain - structures combinées en surface et souterraines - à la station Ben Thanh à Hô-Chi-Minh
2^e appel public à propositions du 12 novembre 2010	
Vietnam	Station d'épuration de Yen Xa à Hanoi
Vietnam	Projet d'autoroute Phap Van-Cau Gie

* S'agissant des flux de capitaux japonais à destination des pays en développement, la part totale des fonds du secteur privé représente près du triple de l'APD (source : communiqué de presse du ministère des Affaires étrangères, 28 décembre 2010, « Les flux de capitaux du Japon à destination des pays en développement en 2009 »).

■ Études préparatoires pour la promotion des activités BoP

Une nouvelle approche utilisant les principes de l'entreprise

Les activités BoP, également appelées « activités inclusives », suscitent une attention croissante. Il s'agit d'une nouvelle approche qui fait appel aux entreprises privées pour s'attaquer aux problèmes de développement ne pouvant être résolus uniquement par les agences d'aide. Ces dernières années, les organisations d'aide bilatérales et multilatérales ont promu activement les partenariats avec les entreprises BoP.

Le succès de ces activités repose sur la collecte et l'analyse d'informations précises sur les conditions de vie des personnes qui se trouvent à la « base de la pyramide », ainsi que sur la société et l'économie, et sur la promotion du développement de produits et de plans d'activités basés sur les besoins de la population. Cependant, les entreprises ne disposent pas de ces informations, ce qui constitue un obstacle majeur à leur entrée sur le marché du BoP. C'est pourquoi la JICA a élaboré un dispositif similaire à celui des appels d'offres publics pour solliciter des propositions de plans d'activité BoP qui contribuent à résoudre les problèmes de développement. Les organisations dont les propositions ont été retenues sont chargées de collecter l'information sur les activités BoP envisagées et de mener une étude pour établir un plan d'activité qui intègre une coopération avec la JICA. En août 2010, le premier appel public à propositions a été effectué et 20 projets ont été sélectionnés.

Études préparatoires pour la promotion des activités BoP ***

Pays	Nom de l'étude
1^{er} appel public à propositions du 6 août 2010	
Indonésie	Enseignement hybride en Indonésie
Indonésie	Engrais phosphaté dans les régions de tourbières en Indonésie
Cambodge	Investissement social pour le développement du marché BoP
Vietnam	Production de bioéthanol
Bangladesh	Citernes de récupération des eaux de pluie avec un système de microcrédit
Bangladesh	Activités MDP par l'introduction d'un système de micro centrales électriques dans les zones rurales au Bangladesh
Inde	Approvisionnement en eau salubre et mise en place d'un réseau d'adduction d'eau pour réduire la pauvreté
Inde	Purification de l'eau pour réduire la pauvreté en Inde
Inde	Commercialisation de matériel et fournitures de papeterie pour créer des profits pour le BoP
Sri Lanka	Approvisionnement en eau dans les zones privées d'accès à cette ressource
Kenya	Lanternes solaires
Kenya	Moustiquaires imprégnées d'insecticide longue durée pour les pauvres
Tanzanie	Production de jatropha
Tanzanie	Production de combustibles solides pour les ménages et les PME
Rwanda	Documentation sur la microbiologie dans les domaines de l'agriculture et de la santé publique
Mozambique	Conversion de l'énergie
Ghana	Solutions hors réseau électrique dans les zones non électrifiées
Ghana	Alimentation enrichie en nutriments durant la période de sevrage
Ghana	Entretien des routes rurales desservant les villages par l'utilisation de la technique « DONOU » (sacs de sable)
Sénégal	Approvisionnement en eau des villages avec un système d'eau propre en Afrique de l'Ouest

■ Financement des investissements du secteur privé

Des projets d'entreprises privées dans les pays en développement soutenus par des investissements du secteur privé

L'aide sous forme de prêts de la JICA est constituée de prêts

Les gaz à effet de serre générés par le sommet de l'APEC à Yokohama ont été compensés par des réductions d'émissions certifiées (REC) de la JICA acquises auprès du Fonds prototype pour le carbone de la Banque mondiale

La JICA a utilisé une partie de ses REC acquises par un projet de production d'électricité éolienne aux Philippines via le Fonds prototype pour le carbone (FPC) de la Banque mondiale, dont les investissements du secteur privé ont été financés par la JICA, afin de compenser (par des crédits-carbone) une partie des émissions de gaz à effet de serre générés par la réunion ministérielle de 2010 à Yokohama.

Le FPC est le premier Fonds pour le carbone du monde et il a été créé par 23 organisations gouvernementales de 10 pays, dont le Japon, ainsi que par des entreprises privées. Le Fonds a été créé avant que les cadres institutionnels de promotion du mécanisme de développement propre (MDP) ne soient établis. Cette initiative novatrice a permis à la JICA de financer les investissements du secteur privé pour soutenir les mesures de lutte contre le changement climatique avec des fonds privés. En effet, il est difficile pour les entreprises qui mènent des projets dans les pays en développement de réduire par elles-mêmes les émissions de gaz à effet de serre qu'elles génèrent.

Les réductions d'émissions de gaz à effet de serre permises par ces projets sont redistribuées aux investisseurs du FPC, et notamment à la JICA, sous forme de REC, contribuant ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

d'APD et d'un autre pilier, la coopération économique basée sur le financement des investissements du secteur privé, qui permet de soutenir plus spécifiquement les activités des entreprises. De nombreuses entreprises du secteur privé des pays en développement contribuent à la dynamisation des économies et la création d'emplois dans leurs pays respectifs, ce qui produit des effets sur le développement et une amélioration notable de la vie de la population. Ces entreprises suscitent d'autres attentes, notamment pour l'acquisition de devises étrangères et pour les transferts de technologie. Cependant à cause de certains facteurs, notamment le risque élevé qui pèse sur leurs activités, ces entreprises ont du mal à emprunter auprès des institutions financières du secteur privé.

Les opérations de financement des investissements du secteur privé de la JICA apportent une aide axée sur l'« investissement » et le « financement » aux entreprises du secteur privé qui cherchent à mener une activité dans les pays en développement. La Nouvelle Stratégie de croissance formulée par le gouvernement japonais en juin 2010 établit que : « les prêts pour l'investissement du secteur privé accordés par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) en vue de financer des projets de développement hautement efficaces qui ne peuvent être financés par les institutions existantes vont être étudiés en profondeur et leurs succès et échecs passés évalués afin d'établir un système de gestion et d'examen des risques et de reprendre ce programme. » En décembre 2010, au cours d'une réunion ministérielle sur le déploiement de systèmes d'infrastructures intégrées à l'étranger, il a été décidé de reprendre ce dispositif pour l'exercice 2011. En réponse à cette décision, les procédures nécessaires pour reprendre le financement des investissements du secteur privé ont été effectuées à la fin du mois de mars 2011.